



Task Force «Perspectives apprentissage 2020»

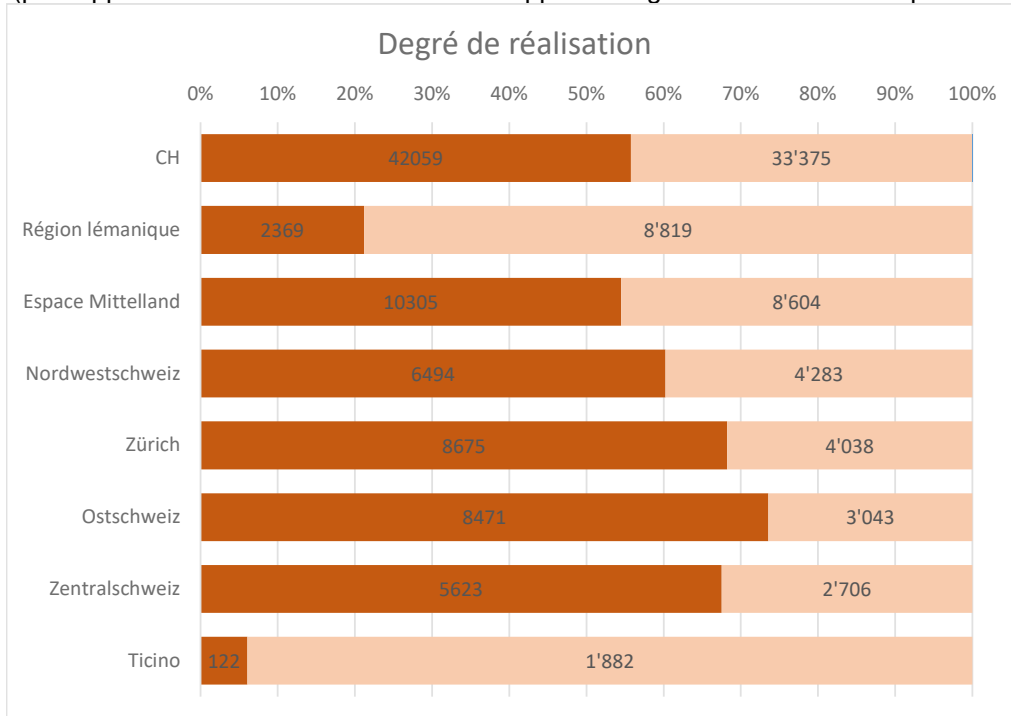
Suivi du marché des places d'apprentissage

Avril 2020

Fig. 1

Contrats d'apprentissage conclus

(par rapport au nombre total de contrats d'apprentissage conclus de l'année précédente en %)



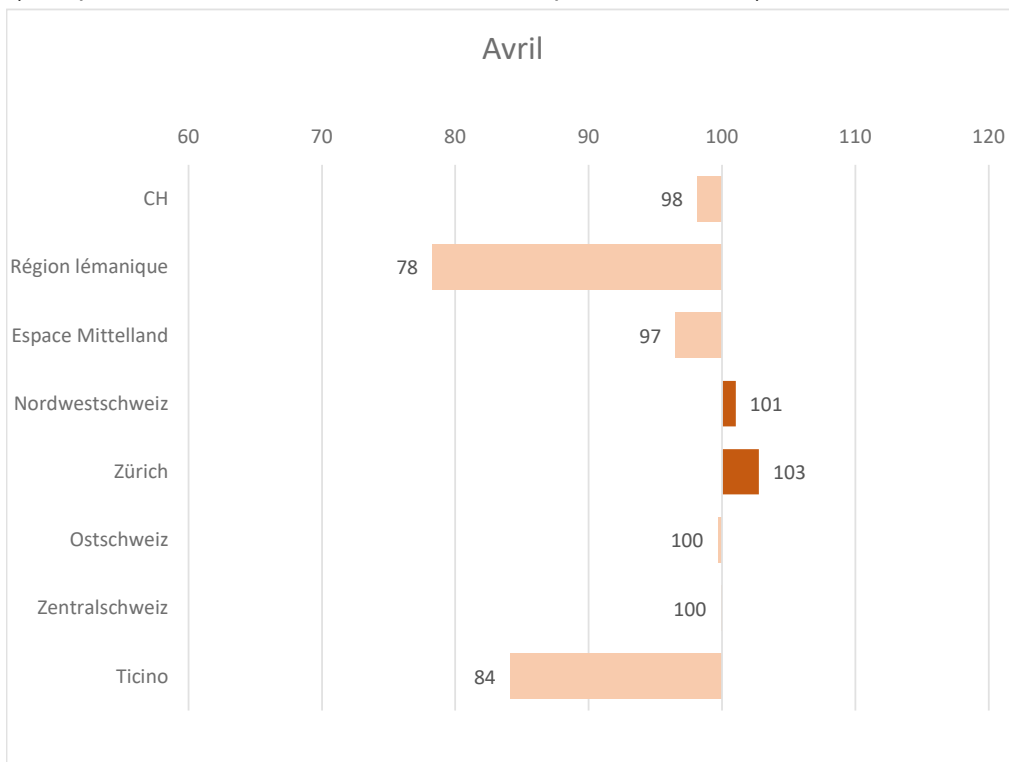
Source: enquête mensuelle auprès des cantons; chiffres des cantons BL, GE, UR et VD au 15 du mois

Selon l'enquête menée auprès des offices cantonaux de la formation professionnelle, 42 059 contrats d'apprentissage ont été conclus dans toute la Suisse à fin avril 2020. Ce chiffre correspond à 56% du nombre total de contrats conclus l'année précédente. Compte tenu des retards dans la procédure de recrutement et de la prolongation du délai de signature d'un contrat d'apprentissage débutant en 2020, l'objectif est d'atteindre le 100 % d'ici fin octobre.

Fig. 2

Contrats d'apprentissage conclus

(Comparaison avec le même mois de l'année précédente en %)



Source: enquête mensuelle auprès des cantons; seuls les cantons qui disposent de chiffres de l'année précédente sont inclus

À l'échelle suisse, le nombre de contrats d'apprentissage conclus à fin avril se situe 2 % en dessous des valeurs de l'année précédente (valeur de l'année précédente = 100). Seuls la région lémanique et le Tessin affichent un retard plus marqué. Dans ces deux régions, la période habituellement dédiée au recrutement a coïncidé avec la phase de confinement. Les stages d'observation n'ont pas pu avoir lieu ou que de manière limitée, ce qui s'est répercuté sur le nombre de contrats d'apprentissage signés.

Places d'apprentissage disponibles:

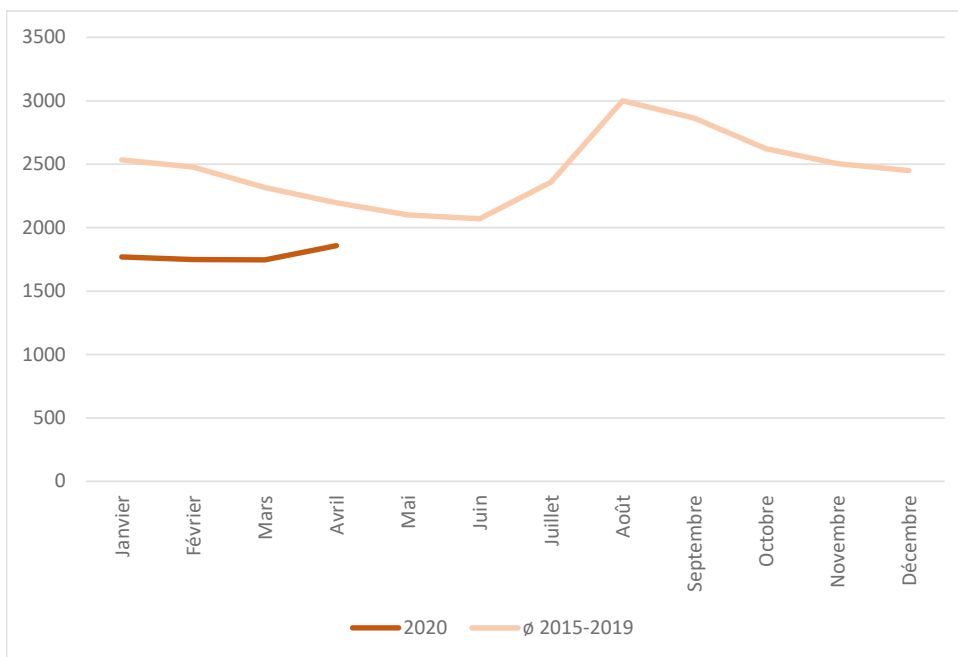
Fin avril **22195** (les chiffres de l'année précédente ne sont pas disponibles)

Source: Bourse suisse des places d'apprentissage

À fin avril 2020, la Bourse suisse des places d'apprentissage recensait 22 195 places d'apprentissage

Fig. 3

Chômeurs inscrits selon la dernière fonction exercée: Apprentis



Source: Chiffres tirées de La situation sur le marché du travail, SECO, T6

Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, le nombre de personnes au chômage qui étaient précédemment en apprentissage est bas pour le premier trimestre 2020. Les entrées et les sorties se sont équilibrées jusqu'en mars, où les sorties ont légèrement augmenté (la courbe descend). Depuis avril, le nombre de sorties baisse (la courbe monte). Il est devenu plus difficile de trouver une place de travail en tant que diplômé de la formation professionnelle ou de retrouver une place d'apprentissage après la rupture d'un contrat. La durée de la période de chômage augmente.

Aide à la lecture :

La **figure 1** compare le nombre de contrats d'apprentissage conclus à ce jour avec le nombre total de contrats d'apprentissage enregistrés à la mi/fin septembre de l'année dernière. Compte tenu des retards dans le processus de recrutement et de l'extension du délai de conclusion des contrats d'apprentissage avec un début de formation en 2020, l'objectif serait d'atteindre 100 % à la mi/fin octobre.

La **figure 2** compare le nombre de contrats d'apprentissage conclus à ce jour avec le nombre de contrats d'apprentissage conclus jusqu'à la même date de l'année précédente. La figure montre ainsi l'écart (temporel et éventuellement quantitatif) par rapport à une année "normale" et tient ainsi compte du fait que dans les cantons de Suisse occidentale et au Tessin, le recrutement ne commence qu'en mars/avril et non, comme en Suisse alémanique, au 4e trimestre de l'année précédente. Des valeurs proches de 100 % signifient que la situation est similaire à celle de l'année dernière à la même époque.

Pour une interprétation correcte de la situation, les deux chiffres doivent être considérés ensemble.

La **Bourse suisse des places** d'apprentissage fournit des informations sur le nombre de places d'apprentissage vacantes en Suisse (date de référence : fin du mois). Outre cette bourse, il existe d'autres plateformes qui répertorient les places d'apprentissage disponibles. Le tableau fourni par la Bourse suisse des places d'apprentissage n'est donc pas complet. Dans la plupart des cantons, ce sont les entreprises de formation qui procèdent aux mutations, il peut donc y avoir des écarts importants par rapport au nombre réel de places d'apprentissage vacantes.

Ces dernières années, il y a toujours eu un excédent de places d'apprentissage par rapport au nombre de jeunes quittant l'école et entrant sur le marché de l'apprentissage, c'est pourquoi toutes les places d'apprentissage existantes ne sont jamais occupées.

La **figure 3** montre le nombre de chômeurs inscrits selon la dernière fonction exercée "apprenti". Cette catégorie comprend, d'une part, les personnes qui ne trouvent pas d'emploi directement après avoir terminé un apprentissage (valeurs à la fin du mois d'août) et, d'autre part, les personnes qui sont inscrites comme chômeurs après une résiliation d'un contrat d'apprentissage. Le SECO n'enregistre aucune information sur les raisons de la résiliation d'un contrat d'apprentissage.